





Publication interne du réseau Eau des APNE du Bassin Adour-Garonne

FNE Midi-Pyrénées—14 rue de Tivoli 31000 Toulouse—05 34 31 97 83 a.carlot@fne-midipyrenees.fr - www.fne-midipyrenees.fr

Edito

Assises de l'eau : sobriété et restauration des milieux doivent être au cœur de la stratégie gouvernementale

Après plusieurs mois de travaux caractérisés par un grand flou, la clôture des Assises de l'eau est prévue pour le 1er juillet. Le Gouvernement se prépare donc à annoncer une série de mesures visant à « préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques, dans le contexte du changement climatique ». Les défis sont en effet immenses et identifiés : seules 44% des masses d'eau ont atteint l'objectif européen du bon état écologique du fait de rivières trop artificialisées, des pollutions agricoles et des prélèvements trop importants. Les lourds effets du changement climatique ne peuvent qu'aggraver cette situation et exigent que se concrétise en la matière une véritable accélération écologique. Propositions des associations.

La sobriété et la restauration des milieux aquatiques comme piliers de la politique de l'eau De fortes attentes associatives pour une politique de l'eau ambitieuse :

- Réduction de la consommation d'eau (objectif de réduction de 40 % des prélèvements d'eau d'ici 2040)
- **Protection et restauration écologique de tous les milieux aquatiques** (acter la fin des dérives observées de la cartographie des cours d'eau)
- **Développement de l'agriculture biologique et de l'agroécologie** (formidables leviers pour réduire les pesticides)
- **Financement équitable de la politique de l'eau** (mise en œuvre du principe pollueur/préleveur-payeur est urgente, avec une augmentation significative des redevances prélèvements tout comme la création de nouvelles redevances sur les engrais azotés et sur l'artificialisation des sols)
- Déploiement des moyens humains et financiers nécessaires (en particulier aux autorités de police de l'environnement)

« Le changement climatique exige une ambition élevée pour l'eau et les milieux aquatiques. Si le Gouvernement veut réellement préparer le pays aux bouleversements majeurs à venir, il doit avoir une place plus affirmée dans la politique de l'eau et prendre des mesures conséquentes sur la protection de la qualité de l'eau et son partage équitable, à commencer par une limitation vigilante des prélèvements dans les milieux. Pour le moment, les annonces prévues par le gouvernement ne sont absolument pas à la hauteur des enjeux », concluent France Nature Environnement, l'UFC-Que Choisir, la Fédération Nationale de Pêche, Humanité & Biodiversité, la FNAB et le WWF.





Sécheresses, barrages, irrigation : « les guerres de l'eau » vont-elles se multiplier en France ? -Malgré les interdictions, le barrage de Caussade dans le Lot-et-Garonne a tout de même été creusé sous la pression de la chambre d'agriculture. Ce conflit, après celui du barrage de Sivens, illustre la multiplication des tensions, partout en France, autour de l'irrigation intensive. Face à des sècheresses de plus en plus longues, fréquentes et intenses, et alors que la majorité des zones humides ont disparu, le juste partage de l'eau devient une question fondamentale. Comment évi-

ter que des conflits pour l'eau éclatent partout ? La concertation locale menée sur le bassin versant de la Garonne est-elle une voie à suivre ? Enquête. (bastamag.net-07/06/2019)

Barrage de Caussade: vers une régularisation du projet ? - Nouveau rebondissement pour la retenue de Caussade. Une réunion avec des représentants de la Chambre d'agriculture, organisée par la préfète de Nouvelle-Aquitaine, ouvre la porte à une régularisation du barrage construit illégalement. "Au niveau de la gestion de l'eau sur le bassin, cela pose de grosses questions, a réagi Florence Denier-Pasquier, vice-présidente de l'association France Nature Environnement. Cela encourage le passage en force. Le bassin doit déjà faire face à un déficit structurel aujourd'hui. Avec le changement climatique, les débits d'étiage connaîtrons des réductions de moins 40 à 50% : nous sommes

devant des investissements inutiles à des échéances courtes et qui augmentent la

pression sur la ressource". (actu-environnement.com—06/06/2019)

[Infographie] La France n'est pas prête aux chocs climatiques, inévitables d'ici

2050—Un rapport sénatorial alerte sur le fait que la France n'est pas suffisamment préparée aux impacts du changement climatique qui vont être décuplés d'ici la moitié du siècle. Si les politiques se focalisent essentiellement sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour éviter l'ingérable, les auteurs appellent à ne pas laisser de côté les stratégies d'adaptation, afin de pouvoir aussi gérer l'inévitable. (novethic.fr-11/06/2019)

> Le changement climatique va faire disparaître jusqu'à 17 % de la biomasse des animaux marins—Une évaluation inédite des effets du changement climatique sur les écosystèmes marins a été publiée, mardi 11 juin, dans la revue scientifique étasunienne Proceedings of the

National Academy of Sciences. Les résultats sont impressionnants : d'après les chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), 17 % de la biomasse mondiale d'animaux marins pourrait disparaître d'ici 2100, si les émissions de CO2 se poursuivaient au rythme actuel. (reporterre.net—12/06/2019)

Saisir le lien entre glyphosate et préservation des sols—Le gouvernement s'est engagé à sortir du glyphosate, au mieux d'ici à trois ans. Les adeptes de l'agriculture de conservation des sols déplorent la perte annoncée de l'herbicide, vecteur de durabilité selon eux. D'autres solutions, ne remplaçant pas un produit par plusieurs autres, sont étudiées par l'Inra. « L'idée n'est pas de remplacer un pesticide par d'autres pesticides, détaille Stéphane Cordeau, chercheur à l'INRA. L'idée serait de reconcevoir globalement le système de production, sans gly-



phosate, mais en bougeant d'autres lignes. Mais cela est complexe, et demande du temps. » Car selon l'Inra, l'arrêt du travail du sol est bel et bien favorable à la biodiversité. Le non-travail du sol et la couverture des sols via l'implantation des intercultures, autre pratique prônée par l'ACS, stimulent le développement de carabes, colemboles, vers de terre.... Certains aspects de la qualité du sol s'améliorent, dès les premières années, sur les couches les plus superficielles : stabilité structurale, enrichissement en matières organiques particulaires, et donc un stockage de car-



Zoom Projet de territoire Tescou (Sivens)

Tarn: les trois pistes proposées pour remplacer le barrage de Sivens dans la vallée du Tescou—Le 26 juin et le 3 juillet prochains, les membres du projet de territoire doivent décider quel projet permettra d'alimenter en eau la vallée du Tescou. 4 ans après l'abandon du barrage de Sivens et la mort de Rémi Fraisse, voici, en exclusivité, les pistes étudiées. e rapport des cabinets d'étude, ISL Ingénierie et Eaucea, s'intitule « Schéma d'organisation de la mobilisation et de la gestion de la ressource potentielle en eau dans la vallée du Tescou ». Il a été présenté une première fois aux différents acteurs de ce dossier, agriculteurs, riverains, élus, État, associations, le 18 février 2018 avant d'être retravaillé et exposé à nouveau, deux mois plus tard. Ces 59 pages exposent les hypothèses de calcul et besoins en eau, l'identification des actions possibles et les trois pistes proposées pour la ressource en eau du Tescou. C'est la piste 2 située à 330 mètres à l'amont du projet initial de Sivens, où se situe la zone humide protégée et où a été tuée Rémi Fraisse, qui inquiète les associations environnementales. Car depuis plusieurs mois, des acteurs de ce dossier expriment leur mécontentement face à l'absence totale de transparence provenant du travail au sein du projet de territoire. La confidentialité des échanges et des études a été imposée par l'Etat et les collectivités locales. (france3-regions.francetvinfo.fr—25/06/2019)

Sivens: après plus de trois ans de réflexion, le projet d'un nouveau barrage sans doute relancé—Avec un an de retard, le projet de territoire doit rendre ses propositions autour de l'irrigation du nord-ouest du Tarn. Une décision qui pourrait réanimer les tensions de 2014 au plus fort de la lutte contre le barrage de Sivens. Des zadistes se seraient même réunis ces derniers jours sur le site. Les associations environne-

se seraient même réunis ces derniers jours sur le site. Les associations environnementalistes martèlent que "en aucun cas elles ne valideront la réalisation d'un ouvrage de quelle contenance qu'il soit sur le site de la zone humide du Testet." La décision du projet de territoire va donc être très complexe à prendre et fait craindre à un retour en arrière. (francebleu.fr—30/06/2019)



Certains des États les plus touchés sont de grands producteurs de maïs, dont l'Illinois, l'Iowa et le Nebraska (les trois principaux États producteurs de maïs aux États-Unis). Ces inondations qui s'éternisent dans le temps impactent la plantation de maïs. Cela signifie une baisse de 3 à 5 % de l'offre mondiale de maïs directement imputable à ces inondations. Les prix du maïs ont grimpé en réponse aux prévisions de réduction de la production américaine : en mai 2019, les prix du maïs ont augmenté de 24 %, atteignant leur plus haut niveau en trois ans. Selon l'analyse de l'Université de



l'Illinois, les prix pourraient encore augmenter de 36 à 52 %. Comme le prix du maïs est établi internationalement, les inondations aux États-Unis auront des répercussions sur les achats de maïs partout dans le monde. (reporterre.net—13/06/2019)

Mieux mesurer la pollution plastique en Méditerranée—La Méditerranée est considérée par les scientifiques comme la plus polluée au monde. Pour évaluer les politiques publiques mises en place pour réduire la pollution plastique no-



tamment, un nouveau protocole d'observation a été élaboré au niveau européen. L'Europe est le deuxième plus gros producteur de plastique au monde après la Chine. Le taux de recyclage de ces plastiques est très faible et la France fait partie des mauvais élèves avec un peu plus de 22 %. Même si le gouvernement actuel annonce un objectif de 100% de recyclage des plastiques d'ici 2025, cela semble peu réaliste. Néanmoins ce type de protocole devrait permettre d'évaluer les différentes politiques publiques mises en place pour réduire cette pollution quasi invi-

sible. Invisible car les plages sont nettoyées régulièrement, invisible car les plastiques qui sont charriés en grande quantité par les cours d'eau finissent dans les fonds marins à l'abri des regards et invisible car les macro plastiques se transforment peu à peu en micro plastiques. (actu-environnement.com—24/06/2019)

Plus d'informations : <u>www.fne-midipyrenees.fr</u>



Un maire peut-il interdire aux agriculteurs d'épandre des pesticides sur sa commune ? - Deux maires ont essayé de passer par un arrêté municipal pour interdire les pesticides dans les parcelles les plus proches de leur commune, en 2019. Le premier d'entre eux a été débouté par la préfecture départementale pour « incompétence », et le second pourrait connaître le même sort. Les agriculteurs souhaitent mettre en avant leurs efforts pour respecter les riverains. (campagnesetenvironnement.fr—30/05/2019)

Le Conseil d'Etat annule en partie l'arrêté encadrant l'usage des pesticides—La haute juridiction administrative estime que le texte ne protège pas suffisamment la santé publique et l'environnement. Comme Le Monde l'avait révélé, ledit arrêté avait été attaqué en novembre 2017 par les associations Générations futures, Eau et Rivières de Bretagne et l'union syndicale Solidaires. Elles estimaient notamment que le texte ne tenait « pas compte des connaissances scientifiques sur la dangerosité pour la santé humaine des produits phytopharmaceutiques, notamment pour les riverains, en autorisant un épandage trop près de zones sensibles et en ne protégeant pas les riverains contre les pesticides ». Le Conseil d'Etat donne raison aux associations en rappelant que certaines dispositions de l'arrêté s'avèrent « insuffisamment protectrices ». Concrètement, il reproche au texte de ne prévoir « aucune mesure générale destinée à protéger les riverains des zones agricoles traitées ». Les jugent rappellent que les seules mesures de protection existantes ne portent que sur certains lieux fréquentés par des publics vulnérables comme les aires de jeu destinées aux enfants en bas âge, les établissements de santé, les maisons de retraite ou les espaces de loisirs ouverts au public. (lemonde.fr—26/06/2019)

Le Gouvernement lance une mission pour une meilleure application du droit de l'environnement—"Le droit doit l'emporter sur la force", a souligné François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire, lors de la 6ème réunion du Comité national de la biodiversité (CNB). Dans cette optique, il a annoncé le lancement d'une mission qui visera à renforcer l'application effective du droit de l'environnement. (actu-environnement.com—25/06/2019)

Les échos du bassin

L'ARB Nouvelle Aquitaine vient de publier 2 nouveaux documents réalisés dans le cadre du volet eau de son programme d'actions 2018, financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien des



Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, des Départements des Deux-Sèvres et de la Vienne, et de l'Union européenne (fonds FEDER) : L'eau et ses enjeux en Nouvelle-Aquitaine : cette publication a pour vocation de partager synthétiquement les éléments de connaissance sur la situation et les enjeux de l'eau en Nouvelle-Aquitaine au regard du changement climatique. Panorama des acteurs de l'eau en Nouvelle-Aquitaine : après une présentation générale des acteurs impliqués aux différentes échelles de territoire et un point sur les outils de planification et de programmation, ce document dresse un panorama des acteurs de l'eau présents en région pour mieux comprendre le qui fait quoi, sur quelle thématique et dans quel territoire, et les actions menées. (biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr—juin 2019)

Lutte contre les micropolluants : projets REGARD, REMPAR et SMS—Depuis 2015, l'agence de l'eau Adour-Garonne soutient trois projets de recherche* innovants portés par des collectivités, avec une vraie collaboration entre partenaires locaux privés (entreprises, PME/PMI) et publics (universités, laboratoires de recherche). Les projets Regard (Bordeaux Métropole), Rempar (bassin d'Arcachon) et SMS (Séparation des micropolluants à la source) dévoilent leurs conclusions et proposent des pistes d'adaptation innovantes. Restitutions en juin. (eau-adour-garonne.fr—25/06/2019)



Bienvenue au nouveau Parc naturel régional Médoc! - 10ème Parc naturel du bassin Adour Garonne, le Médoc est un territoire d'eau qui porte l'identité historique, géographique, naturelle et culturelle de la presqu'île médocaine. Il rassemble 51 communes, 102750 habitats et

s'étend sur presque 234000 hectares. Le Parc est un outil de développement du territoire permettant de préserver un équilibre entre ses immenses espaces, ses paysages variés, son eau, son économie forestière et viticole, ses entreprises qui ont développé des savoir-faire uniques et son économie touristique. (eau-adour-garonne.fr—12/06/2019)

La protection du littoral : campagne En immersion—La France dispose du 2ème espace maritime mondial avec plus de 10 millions de km² et ses 20 000 km de côtes la place au 9ème rang mondial (alors qu'elle est 43e par sa surface). Sur nos littoraux, la densité de la population est 2,5 fois supérieure à la moyenne de l'hexagone et c'est la première destination touristique des français! En première ligne face au changement climatique et à ses risques les plus dévastateurs, les littoraux sont aussi fragiles que précieux. (eau-adour-garonne.fr—13/06/2019)



Guide zones humides du SAGE Vallée de la Garonne—Après un peu plus d'un an de travail en concertation avec les acteurs locaux du SAGE vallée de la Garonne, le guide zones humides axé sur les retours d'expériences à l'échelle du fleuve vient de paraître. L'objectif premier de ce guide est d'encourager d'autres maîtres d'ouvrage à



mener ce type d'actions notamment sur le périmètre du SAGE Vallée de la Garonne. Ce guide est composé de deux parties : un livret de présentation présentant les nombreux services rendus par les zones humides et le cadre réglementaire associé à ces milieux.12 fiches retours d'expériences présentant des actions concrètes menées sur le territoire. Au cours de la mise en œuvre effective du SAGE vallée de Garonne prévue pour le début d'année 2020, de nouvelles fiches seront intégrées régulièrement afin de valoriser les nouvelles actions remarquables du territoire en faveur des zones humides. (sage-garonne.fr—juin2019)

La vie du réseau



[Tribune] Nos paysages remarquables livrés aux bétonneurs ? - Les sites classés français, ces joyaux naturels et



bâtis dont font partie le Mont Saint-Michel, le massif du Mont-Blanc ou encore les Gorges du Tarn, sont protégés depuis 1906 par une loi qui donne au seul Ministère chargé des sites (le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire) le pouvoir d'autoriser de gros travaux. Mais un décret prévoit de transférer ce pouvoir aux préfets de département, pourtant plus exposés aux pressions locales. Dans une tribune publiée dans le Journal du Dimanche, France Nature Environnement et plusieurs organisations condam-

nent ce projet de décret et appellent les citoyens à s'y opposer en participant à la consultation en ligne sur le site du Ministère jusqu'au 20 juin 2019. (fne.asso.fr-17/06/2019)

[l'essentiel] C'est quoi un cours d'eau "en bon état" ? - Seulement 45 %. En France, seulement 45 % des cours d'eau étaient « en bon état écologique » en 2015 et seuls 62 % présentaient « un bon état chimique ». Que signifie cette notion de « bon état » des eaux ? Quelle différence y a-t-il entre un « bon état écologique » et un « bon état chimique » ? Pourquoi avoir inventé de tels indicateurs ? Investie de longue date contre la détérioration des cours d'eau, France Nature Environnement fait le point.

Plus d'informations : www.fne-midipyrenees.fr



[Communiqué] Office Français de la Biodiversité: les ONG soulagées et inquiètes à la fois—La commission mixte paritaire s'est accordée le 25 juin sur le texte qui consacre l'Office français de la biodiversité, par fusion entre l'Agence française de la biodiversité et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Les ONG sont rassurées par la suppression d'un certain nombre de régressions introduites préalablement par le Sénat, mais restent néanmoins inquiètes sur certaines dispositions. (fne.asso.fr—28/06/2019)

Bayonne: la pêche aux filets dérivants interdite dans le port—Le tribunal administratif a indiqué ce mardi qu'il suivait les conclusions du rapporteur public, favorables aux demandes des opposants de la pêche aux filets dérivants dans le port de Bayonne. "C'est une vraie satisfaction, réagit Antoine Domenech, président de Salmo Tierra. On remercie toutes les associations qui ont œuvré, L'AAPPMA mais aussi toutes les autres qui se sont mobilisées (SEPANSO 64...) pour bien faire comprendre que ce n'était pas un petit problème pour le développement du gave d'Oloron et des val-lées." (sudouest.fr—25/06/2019)



Archives Bertrand Lapègue

STOP AUX CURAGES MÉCANISÉS DES COURS D'EAU—En matière environnementale, certains petits dossiers sont symboliques. C'est le cas de cette condamnation d'un agriculteur de Lozère, M. Bruges, pour avoir curé mécaniquement un cours d'eau à l'encontre de la réglementation sur les travaux en rivière. Malgré un premier PV et une formation sur le terrain, celui-ci a choisi de récidiver, et de pousser la nouvelle procédure jusque devant la cour d'appel de Nîmes. Le 23 mai, celle-ci a confirmé sa condamnation. Derrière cet agriculteur, c'est surtout la Coordination Rurale de Lozère qui, malgré les moyens investis dans ce dossier, échoue dans sa tentative de remettre en question les règles de protection des cours d'eau. (fne-languedoc-roussillon.fr—29/05/2019)



IN VINO VERITAS: FNE LR PUBLIE UNE BD POURCHANGER DE REGARD SUR LE VIN—FNE LR a travaillé en étroite collaboration avec des vignerons pour produire sa bande dessinée «In vino veritas: les pratiques agroécologiques en viticulture». Son objectif: sensibiliser les consommateurs sur tout ce qu'implique la production de leur bouteille devin. Car le vin, ce n'est pas qu'une histoire de goût! Sur un ton décalé, cette BD met en lumière les pratiques qui concilient préservation de l'environnement et production viticole. Les solutions existent... il faut juste les faire connaître! (fne-languedoc-

Films pour sensibiliser aux enjeux de l'eau—L'APIEEE a réalisé 3 vidéos autours des enjeux de l'eau dans le département des Deux-Sèvres : notre eau n'est pas inépuisable (année sécheresse...pas seulement !), parlant des cours d'eau en assecs l'été et de l'utilisation de l'eau notamment en période d'étiage avec l'enjeu de l'irrigation ; l'eau en héritage, le partage de la ressource en eau, faisant intervenir des acteurs locaux pour expliquer les enjeux de la ressource et comment on pourrait la partager et l'utiliser plus respectueuse ; l'eau en héritage, la qualité de l'eau, abordant les pollutions de l'eau et leurs impacts sur le milieux et la biodiversité. (apieee.org)







Livret Santé Pesticides—En Charente, le

groupe SANTE-PESTICIDES a lancé une série d'auditions permettant à un grand nombre d'acteurs d'exprimer leurs analyses sur la question de l'exposition des populations aux pesticides et de faire part des actions et mesures qui devraient, à leurs yeux, être prises. En décembre 2018, un premier Livret contenant les comptes-rendus des 21 entretiens a été réalisé. Un 2ème LIVRET est parut en mars, contenant les 83 propositions qui peuvent contribuer à la résolution des problèmes posés par cette question de santé publique. (charente-nature.org—25/03/2019)



Un nouveau scandale sur le Tescou ? - Il y a cinq ans, l'objectif était clairement et avant tout de créer une retenue principalement pour l'irrigation, alors que les volumes consommés pour cette irrigation sont pratiquement partout en baisse dans le bassin Adour Garonne y compris le bassin du Tescou. Aujourd'hui, très curieuse-

ment, sont invoquées des raisons "écologiques" pour justifier la nécessité d'augmenter fortement la quantité d'eau qui coule dans le Tescou en été et en automne. Encore plus curieusement, l'espèce repère qui a été prise pour justifier ce débit est un poisson (le chevaine) omnivore et tolérant à une mauvaise qualité de l'eau alors que l'atteinte d'un bon état écologique des rivières est un impératif européen. (collectif-testet.org—29/04/2019)

Inquiétudes sur l'issue du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau du Bassin Versant du Tescou ... communiquées par les organi-



sations suivantes: Confédération paysanne 81 et 82, ADEAR 82, Nature et Progrès Tarn, FNE82, UPNET, Collectif du Testet et Lisle Environnement. Après la fin de mission de l'organisme mandaté pour animer ce projet, en juillet 2018, le processus n'a pas repris de façon satisfaisante, et ceci malgré nos demandes, nos deux courriers collectifs aux co-présidents du projet de territoire. nous ne validerons aucune solution pour la gestion de l'eau qui ne sera pas étayée par des données, des méthodes et des hypothèses partagées. (collectif-testet.org—22/05/2019)

Agenda

- * **Toulouse (31)** Journée Protection et restauration des cours d'eau, <u>10 juillet</u>, organisée par FNE Midi-Pyrénées. <u>Programme et inscription.</u>
- Lisle-sur-Tarn (81) Réunion de l'instance de co-construction du projet de territoire Tescou, <u>15 juil-let.</u>
- * **Bordeaux (33)** Comité de bassin Adour Garonne et conseil d'administration de l'AEAG, <u>16 juillet</u>, organisés par l'AEAG.

